L'ABEILLE

[illegible]

LISTE DE NAVIRES
en route ou partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.
Navire Wales, Watts, parti le 31 oct.
" [illegible], Drummond, expédié le 29 oct.
" St. Mary, Foster, parti le 26 oct.
" Britannia, Cook, expédié le 5 nov.
" Augusta, Bover, expédié le 26 oct.
" Arkansas, Dennis.
" Gangas, Lambert, parti le 28 oct.
" [illegible] Cosser, Parsons, expédié le 1er nov.
" [illegible], Minor, parti le 1er nov.
" [illegible], Sears, partant le 4 nov.
" [illegible], Ballard, partant le 6 nov.
" [illegible], Ferret, expédié le 30 oct.
" [illegible], Mumford, partant le 6 nov.
" [illegible], Parsons, partant le 6 nov.
" Frankfort, Russell, partant le 6 nov.
" Warsaw, Meudell, incertain.
" Russia, Gillett, do.
" [illegible], Patten, expédié le 9 nov.
" [illegible], Hammond, partant le 6 nov.
Barque Florence, Decker, expédié le 30 oct.

PHILADELPHIE.
Navire Columbia, Clark, expédié le 25 oct.
" Chester, Van Dyke, partant le 1 nov.
" Stephen-Barker, Gadden, expédié le 27 nov.
" Swatara, Davis, sous peu.
" [illegible], sous peu.
Barque Josephine, Johnson, sous peu.

BOSTON.
Navire Trenton, Mansen, parti le 1er nov.
" [illegible] Hegeras, parti le 1er nov.
" Constitution, Peabody, parti le 29 oct.
" [illegible], Rogers, parti le 7 nov.
" St. Louis, King, expédié le 1er nov.
" [illegible], Spooner, parti le 1er nov.
" [illegible], Patten, partant 10 nov.
" [illegible], Olcott, expédié le 29 oct.
" [illegible] McKown, expédié le 30 oct.
" [illegible], Burwell, partant le 6 nov.
" [illegible], Glover, expédié le 2 nov.
" [illegible], partie le 31 oct.
" [illegible], Fletcher, expédié le 25 oct.
" Mary Ballard, Parker, expédiée le 2 nov.
" [illegible], Shepherd, expédié le 18 oct.

BALTIMORE.
Navire European, McFarland, en charge le 15 oct.
" [illegible], parti le 28 oct.
" [illegible], Chase, partant le 5 nov.
" Richmond, Litton, expédié le 1er nov.

NORFOLK.
[illegible] Circle, partant le 15 oct.

BATH, Me.
Navire New-England, Lowell, expédié le 20 oct.
" [illegible] McManus, expédié le 24 oct.
" [illegible], parti le 24 oct.
" [illegible], Marshall, expédié le 20 oct.

KENNEBUNK, Me.
Navire [illegible], Nason, expédié 21 oct.

BELFAST, Me.
[illegible], expédié le 27 oct.

THOMASTON.
[illegible], Tinkey, brise-travers head, 11 oct.
[illegible], expédié le 28 oct.
[illegible], parti le 28 oct.
[illegible], parti le 19 oct.
[illegible], parti le 18 oct.

PORTLAND.
[illegible], partant le 18 oct.
[illegible], expédié le 14 oct.
[illegible], expédié le 26 oct.

PORTSMOUTH, N. H.
[illegible], en charge le 20 oct.
[illegible], 23 oct.

RICHMOND, Va.
[illegible], partant le 5 oct.
[illegible], parti le 24 oct.
[illegible], parti le 26 oct.

CHARLESTON.
[illegible] Chapman, Thom, expédié le 5 nov.
[illegible] Wackman, [illegible], expédié le 30 oct.

NEWBURYPORT.
Navire Hannah-Sprague, expédié le 30 oct.

HAVRE.
Navire Marengo, Gray, partant le 30 sept.
" [illegible], parti le 30 sept.
" [illegible], partant le 30 sept.
" Orleans, [illegible], partant le 18 oct.
" [illegible], partant le 25 oct.
" [illegible], partant le 30 sept.
" [illegible], partant le 10 oct.
" [illegible], partant le 18 oct.
" [illegible], partant le 30 oct.
" [illegible], parti le 20 sept.

MARSEILLES.
Navire Gentleman, Morris.

BORDEAUX.
Navire Valliant, Giraud, partant le 1er oct.
" [illegible], parti le 19 sept.
" Edouard, Laguérenne.
" [illegible], Ferrenult.
" [illegible], Laborde, parti le 22 sept.
" [illegible], partant le 15 sept.
" [illegible], partant le 20 sept.
" Bordelais, incertain.

LIVERPOOL.
Navire Georgiana, Toole, rentré en détresse, le 3 sept. et reparti le 5.
" [illegible] Campbell, Pentecost, parti le 3 oct.
" [illegible], Collin, (via St. Thomas) expédié le 16 sept.
" [illegible], Ripley, partant le 5 oct.
" [illegible], parti le 4 oct.
" Lord Maidstone, Taylor, en charge le 14 sept.
" Queen, Hoseason, parti le 9 sept.
" Mary-Ann Hatton, parti le 20 sept.
" [illegible] Smith, parti le 26 sept.
" Rothschild, Luckett, en charge le 25 sept.
" [illegible], en charge le 2 sept.
" Courtney, Brown, en charge le 28 sept.
" Covenanter, Patterson, en charge le 25 sept.
" Sharon, Pike, partant 7 oct.
" [illegible], Vyor, parti le 20 sept.
" [illegible], Jameson, expédié le 5 oct.

LONDRES.
Navire Ambassador, Kelly, parti le 2 oct.
" [illegible] Rogers, en charge le 2 oct.
" Avcole, Whiting.
" Herculean, Cook.
" Tennessee, Weir.

ANVERS.
Navire Eleanor, Schroeder, à la hauteur de Douvres, le 7 sept.

RIO JANEIRO.
[illegible], parti le 2 sept.

BREME.
Navire Nimrod, Chadbourne, parti le 17 sept.
" New-York, Wheeler, parti le 1 sept.
" J. A. Avery, Rothford, parti le 19 sept.

CRONSTADT.
[illegible], Nason, partant le 30 sept.

FLESSINGUE.
[illegible] Columbia, Robinson, parti le 21 sept.

ST. UBES.
Le [illegible], en charge le 20 sept.

KINGSTON, Ja.
Brick [illegible] Thomas, partant le 3 nov.

HAVANE.
Navire [illegible], partant le 12 nov.
Brick Edward, expédié le 31 oct.
[illegible], partant le 10 nov.
[illegible], sous peu.
[illegible], incertain.

BAZARS PARISIEN.

NORMAND, FRERES, encoignure Royale et Dumaine, informent le public, qu'ils viennent de recevoir de Paris un très bel assortiment de chapeaux [illegible], qu'ils vendront à des prix très modérés.

[illegible] crême de Perse, pommade, [illegible], eau de lavande et autres.
24 sept.

ASSOCIATION CONSOLIDEE.
Nouvelle-Orléans, 25 octobre 1841.
[illegible] à New-York.
G. MILTENBERGER, caissier.

CIGARES blancs de la Havane — 150 caisses [illegible] à vendre par
CANTIN DARAN & co. 11 et 15 rue St-Louis.

PRINCIPE, 100, 000 royale [illegible], à vendre par
CANTIN DARAN & co. 11 et 15 rue St-Louis.

CUIRS, 30 [illegible] pour selle et harnais à vendre par
CANTIN DARAN & co. 11 & 15 rue St-Louis.
6 nov

TOILE et cordes d'emballage — Une grande quantité de [illegible] Kentucky et d'Allemagne, et d'excellentes [illegible], en vente par
KOHN, DARON & Co. 36, Bienville.

INDIENNES — Un grand assortiment d'indiennes nouvellement [illegible] débarquement des navires Tagus et [illegible], à vendre par
KOHN, DARON & Co. 36, rue Bienville.

[illegible] — Un bel assortiment en magasin, à vendre par
W. A. RYAN, 40, rue de Chartres.
5 oct

[illegible] caisses cordial [illegible], liqueurs &c; 200 caisses cerises [illegible]; 60 do ab[illegible] preuve. 5 do liqueurs [illegible]; 150 do bouteilles [illegible], façon à sortir, &c; 9 caisses [illegible] arrivé par le navire Colombia.
CANTIN DARAN & co. 11 & 15 rue St-Louis.

TOILES — Les soussignés ont en magasin et actuellement en débarquement un grand assortiment se composant de:
[illegible] en pièces et 1-2 pièces 4-4.
[illegible] 7-8 et 4-4 plaitillas 3-4, convenable pour la [illegible].
[illegible] 3-4 et toile écrue 4-1, qu'ils offrent à [illegible].
WM. G. HEWES & Co, rue Natchez.

HABILLEMENTS POUR NEGRES.
LES habitants et autres sont invités à venir examiner notre stock qui se compose en partie de satinet [illegible] que nous offrons à vendre à bon marché.
MEANINGS & KETCHAM. No. 1, rue Bienville enc. Vieille-Levée.

MARCHANDISES [illegible] au drawback.
1 caisse [illegible] crue.
[illegible]
[illegible] de mousseline Suisse brochée.
[illegible] de soie de Barcelonne.
[illegible], à vendre par
L. A. LEVY, 30 rue de la Douane.

INDIENNES [illegible] de Manchester, [illegible], à vendre par
HAGEDORN & CRAMER, 68, rue de Chartres.

TOILE [illegible] de différentes qualités à vendre par
HAGEDORN & CRAMER, 68, rue de Chartres.
12 oct

GOUDRON! GOUDRON! 200 barils en débarquement [illegible] Virginie, à vendre par
PRIESTLEY & BEIN, 10, Nouvelle-Levée.
29 oct

AMIDON ET ORGE PERLEE — 100 caisses Amidon, 40 [illegible], en magasin, à vendre par
O. H. MIESEGAES, 24, Vieille-Levée.

VIN DE MADERE — 4 boucauts très vieux des Antilles, 30 [illegible] barriques de do de Londres; 20 demi barriques [illegible] de Londres, en magasin, à vendre par
O. H. MIESEGAES, 24, Vieille-Levée.
12 oct

HUILE de [illegible] et de Thérébentine à vendre en gros et en détail par
ALEX. GOW, 29 rue Bienville.

FARINE — 500 barils superfine marque Baker, en débarquement du navire [illegible], à vendre par
BOGERT & HAWTHORN, 63 rue Gravier.

LARD — [illegible] barriques jambons plats côtes et épaules et [illegible], à vendre par
BOGERT & HAWTHORN, 63 rue Gravier.

SAINDOUX — 200 barillets à vendre par
BOGERT & HAWTHORN, 63 rue Gravier.

BŒUF ET PORC — [illegible] barils de différentes qualités à [illegible]
BOGERT & HAWTHORN, 63 rue Gravier.

TOILE et cordes d'emballage — [illegible]
BOGERT & HAWTHORN, 63 rue Gravier.

PLOMB [illegible] barillets plomb, 63 do saindoux, [illegible]
MERLE, BEYLLE & Co. 40, Vieille Levée.

HARICOTS — 70 barils haricots rouges, en magasin, à vendre par
MERLE, BEYLLE & Co. 40, Vieille Levée.

CAFE de Rio [illegible] à vendre par
JOSEPH LANDIS & Co. 14, rue Poydras.

CARGAISON — Malaga — Raisins verts et secs, limons [illegible] du brick Globe à vendre par
GEO. GREEN & BROTH, 66 Gravier.

CAFE de Rio de la nouvelle récolte à vendre par
GEO. GREEN & BROTH. 66 Gravier.

[illegible], à vendre par
GEO. GREEN & BROTH. 66 Gravier.

GENIEVRE marque Graange, en magasin et à vendre par
SCHMIDT & Co. 68, Bienville.

LETTRES de Change sur France, à 60 jours, à vendre par
CHEVREMONT & Co. 55, rue Royale.

ORGE perlée — 61 demi barils orge hollandaise, en débarquement du Margaret-Forbes, à vendre par
HUGO C. GILDEMEISTER, 47, Bienville.

HUILE de Lin d'excellente qualité de Hollande, à vendre par
HUGO C. GILDEMEISTER, 47, rue Bienville.
8 nov

LETTRES de Change sur New York, à 15, 30 et 60 jours de vue à vendre par
HUGO C. GILDEMEISTER, 47, rue Bienville.
8 nov

CABOTAGE.

[illegible]

PORTS D'EUROPE.

[illegible]

ANTILLES, MEXIQUE, &c

POUR TAMPICO. — [illegible]
Les personnes qui ont des [illegible]
F. TIO, [illegible] Ste. Anne.
26 oct

POUR LA HAVANE.
Le [illegible] RIO [illegible]
PRAT & HERNANDEZ, 27 rue Toulouse.
26 oct

BŒUF, PORC — 400 barils, à vendre par
C. C. SACKETT & co. 36 rue Poydras.
9 nov

JAMBONS enveloppés — 25 boucauts, à vendre par
CH. C. SACKETT & Co. 36, Poydras.
9 nov

LARD — 40 boucauts plats côtes et épaules, à vendre par
C. C. SACKETT & co. 36, Poydras.
9 nov

SAINDOUX — 150 barillets, à vendre par
C. C. SACKETT & co. 36 Poydras.
9 nov

SUIF — 15 barils, à vendre par C. C. SACKETT & co. 36, Poydras.
9 nov

SUIF — 15 barils, à vendre par C. C. SACKETT & co. 36, Poydras.
9 nov

PLATS côtes et épaules — 60 barriques, à vendre par
ISAAC BRIDGE & co. 134, Magasins.

CAFE de Rio — 600 sacs, à vendre par
STETSON & AVERY, 53 Gravier.
10 nov

SUCRE — 17 boucauts en déchargement, à vendre par
P. A. GIRAUD, 12 rue Tchoupitoulas.
10 nov

FER ROND — Quelques tonneaux, à vendre par
P. A. GIRAUD, 12, Tchoupitoulas.
10 nov

CIDRE — 30 barils cidre doux, en magasin et à vendre par
NORCROSS & FOSDICK, 40, Gravier.
10 nov

POIVRE — 200 sacs poivre noir, à vendre par
O. H. MIESEGAES, 24, Vieille-Levée.
10 nov

CASSE — 60 caisses en magasin et à vendre par
O. H. MIESEGAES, 24, Vieille-Levée.
10 nov

TOILE à draps de Russie — 15 balles, à vendre par
O. H. MIESEGAES, 24, Vieille-Levée.
10 nov

CAFE DE RIO — En magasin et à vendre par
W. WHITRIDGE, 76 rue des Magasins.
10 nov

HUILE DE TANNEURS — 30 barils et à vendre par
W. WHITRIDGE, 76 rue des Magasins.
10 nov

SUCRE de la Havane — 45 caisses blanc, à vendre par
J. N. RICULFI & Co., 49, Toulouse.
5 nov

CIGARES de la Havane — Un assortiment à vendre par
J. N. RICULFI & Co., 49, Toulouse.
5 nov

VIN de Muscat en caisses et barils, à vendre par
J. ALBERT, 22 rue St. Louis.
30 oct

VEAUX CIRES — 1 caisse veaux cirés, à vendre par
LOISON & SILVESTRE, 56, Chartres.
4 nov

FOIN — 100 balles foin, en magasin et à vendre par
M. A. ROBITAILLE, 77, Commerce.
4 nov

TABAC — 300 caisses tabac à chiquer, à vendre par
WIGGIN & DAVENPORT, 53, Magasins.
6 nov

PANTALONS de Kersey, à vendre par
FROST & Co. 6, Canal.
6 nov

VERRES à Vitres de toutes dimensions, chez
CLAYTON & VLES, 47, Chartres.
6 nov

JAMBONS et épaules 1re. qualité, à vendre par
N. D. COAMBERLIN, 75, Magasins.
6 nov

GOUDRON — 78 barils en magasin, à vendre par
B. VALLS, 35, rue Gravier.
6 nov

DRAP — Un petit envoi, en magasin et à vendre par
WM. FREHN, 6 Douane.
5 nov

CAFE de Rio de la nouvelle récolte à vendre par
GEO. GREEN & BRO 66 Gravier.

HOUBLON — 1 balle en magasin et à vendre par
JOHN A. MERRITT, 73 Camp.
1er nov

BANDANAS imprimés en magasin et à vendre par
WILLIAM FREHN, 6, Douane.
1er nov

OSNABURGS et Burlaps, en magasin et à vendre par
WILLIAM FREHN, 6, Douane.
1er nov

PAPIER à enveloppe petite dimension, à vendre par
E. F. T. PRESCOTT, 10, Canal.
1 nov

VIN rouge — 40 barriques à vendre par
GEO. GREEN & BRO. 66 Gravier.
1er nov

CITRONS à vendre par
GEO. GREEN & BRO, 66 Gravier.
1er nov

CIGARRES blancs de la Havane — 75 caisses, à vendre par
J. B. VALLS, 35, rue Gravier.
1 nov

GENIEVRE de Hollande — 2 pipes en débarquement à vendre par
J. B. VALLS, 35, rue Gravier.
1 nov

EAU DE VIE de Cognac — 10 1-2 pipes à vendre par
J. B. VALLS, 35 Gravier.
1 nov

PELLES — 46 douzaines, à vendre par
J. B. VALLS, 35 Gravier.
1 nov

WHISKEY de Monongahela à vendre par
J. B. VALLS, 35 Gravier.
1 nov

EAU DE VIE de Pêches — à vendre par
J. B. VALLS 35 Gravier.
1 nov

BRAI et Résine — 600 barils, à vendre par
S. & J. P. WHITNEY, 72 Camp.
1 nov

GENIEVRE de Hollande en débarquement à vendre par
R. GRONING & co.
1 nov

INDIGO de Caracas — 72 surrons, à vendre par
R. GRONING & co.
1 nov

MADERE, sherry et porter, à vendre par
R. GRONING & co.
1 nov

TRAITE sur la Havane à courte vue, à vendre par
R. GRONING & co.
1 nov

CIGARES blancs de la Havane, à vendre par
R. GRONING & co.
1 nov

A VENDRE par J. & L. GARNIER, rue Royale, No 162:
25 demi pipes Eau de vie, 4me. preuve, marque de Dupuy.
5 nov

FARINE — 200 barils farine, à vendre par
CHARLES BYRNE, 140, rue Tchoupitoulas.
5 nov

BEURRE de Goshen et Fromage — 60 barillets 1ère qualité et 40 caisses fromage, par les navires Louisville et Mississippi, à vendre par
STETSON & AVERY, 53 rue Gravier.
10 nov

DEMANDE — Des billets sur la banque de l'Agriculture, par
ANDREWS & BROTHERS, 60 rue du Camp.
10 nov

TOILE d'emballage du Kentucky, des Indes et d'Allemagne et corde du Kentucky, à vendre par
STETSON & AVERY, 53 Gravier.
10 nov

MELASSE — 95 barils nouvelle 1ère qualité en débarquement au bout de la rue St Louis, à vendre par
P. A. GIRAUD, 12 rue Tchoupitoulas.
10 nov

TOILE et Corde d'emballage — 40 pièces et 30 [illegible] en magasin et à vendre par
LAUVE & BROTHERS, 55, Vieille Levée.
20 oct

TOILE à Voile de Russie — Le soussigné a constamment en magasin un grand assortiment de toile à voile de Russie, des meilleures marques et des numéros 1 à 8 pièce en usage, qu'il offre en vente en quantités convenables.
J. ALBERT, 22, St. Louis.
30 oct

TOILE à voile de coton — Un grand assortiment de toile à voile de coton, également convenable pour tentes [illegible], numéros assortis, à vendre par
J. ALBERT, 22 St. Louis.
30 oct

BEAUX FUSILS.
LES soussignés ont dernièrement reçu un grand assortiment de beaux fusils doubles de 1re classe, [illegible], plombières, poudrières, poires à poudre, épaulettes [illegible] et autres articles, aussi pistolets et belles carabines à vendre par
HYDE & GOODRICH, 15 Chartres.
27 oct

COUTELLERIE fine, dernièrement reçue une facture de coutellerie de poche de Rogers & Wostenholm [illegible] et lames, ou ciseaux des mêmes fabricants, [illegible] en gros et en détail par
HYDE & GOODRICH, 15 Chartres.
21 oct

DRAYS — 15 drays, actuellement en débarquement du navire United States, de Philadelphie; aussi charrettes lourdes et légères, wagons, à vendre par
JAMES D. DENEGRE, 14, Douane.
6 oct

CHARETTES, roues, wagons &c. &c., actuellement en débarquement de la Barque Joséphine de Philadelphie, un grand assortiment de roues pour plantations pour bœufs et chevaux, wagons à 2 et 4 chevaux pour plantations avec [illegible], drays, charettes des meilleurs matériaux et des meilleurs ouvriers, à vendre par
JAMES D. DENEGRE, 14, rue de la Douane.
4 sept

BROUETTES — 100 brouettes de Philadelphie convenables pour travailler sur la Levée, à vendre par
JAMES D. DENEGRE, 14, rue de la Douane.
4 sept

SUCRE — 70 boucauts sucre de premier choix, dernièrement débarqués et allant en magasin, seront vendus en lots au gré des acheteurs par
HALL, BEIN & CLAPP, 60, rue Tchoupitoulas.
6 oct

HECHLER & STIEN,
NEGOCIANTS COMMISSIONNAIRES,
Encoignure des rues de la Commune et Tchoupitoulas.
Ils reçoivent en magasinage toutes sortes de marchandises à des prix raisonnables.
16 juin

MACHINE A VAPEUR A VENDRE.
UNE machine à vapeur de la force de 15 chevaux neuve et en parfait état, et faite d'une manière qui ne laisse rien à désirer, faite pour un moulin à scie, un moulin à coton, ou un moulin à sucre, sera vendue à bas prix par
F. DE LIZARDI & Co., 62, Bienville.
16 juin

MACHINE A VAPEUR.
LES soussignés agents de Goodloe & Conn, de Cincinnati, recevront des ordres pour la confection de machines à vapeur, moulins à sucre, à scie, presses à coton, et tous ouvrages de ce genre.
9 avril—1an FRERET BROTHERS.

CHANGEMENT DE DOMICILE.
ANDREWS & BROTHERS ont transporté leur comptoir au No. 70 de la rue du Camp.
3 sept

ARTICLES DIVERS — 33 milliers cigares américains, 70 sacs café Java, 21 caisses vin de Hock, 200 rouleaux cordage de Manille goudronné, [illegible] barils à blanc de céruse nos. 1 et 2, 30 baquets méquereaux, 12 caisses indigo de Manille, en débarquement du navire Mississippi, à vendre par
O. H. MIESEGAES, 24, Vieille Levée.
4 nov

TOILE et Cordes d'Emballage — 7 pièces à toile et 75 rouleaux cordes, venant d'arriver et à vendre à bas prix et à des termes accommodants, par
ANDREWS & BROTHERS, 60 Camp.
4 n

AVIS — F. NEWMAN a transporté son magasin de graines, de la rue Condé, No 44, à la rue du Canal, où il a maintenant un grand assortiment de graines de jardin, venant directement de Paris, qu'il a reçu par l'Eugénie et l'Hindu, et qu'il offre à vendre à des prix très modérés. Il espère que ses amis et le public continueront à lui donner à sa nouvelle demeure le même patronage qu'il a été honoré jusqu'à présent. Son jardin et sa terre situés rue des Champs Elysées, contiennent une belle collection de graines et de fleurs.
1 juil

GRAINES fraîches de jardinage, de ferme et de fleurs, garanties de la récolte de 1841. Le soussigné vient de recevoir par les navires Mississippi de New-York, Sarah-Hand de Philadelphie, un grand assortiment de graines des meilleurs cultivateurs du Nord; celles précédemment envoyées par ces Messieurs ont pleinement satisfait les personnes qui en ont achetées.
Les jardiniers, habitants, détaillants et autres, pourront en obtenir autant qu'ils le désireront, sous le plus bref délai, et avec la garantie d'avoir de bonnes graines.
2000 livres de graines pour serins à 12 1-2 cents la livre, au détail. Aussi, des fraisiers de toute qualité, et 10,000 racines d'asperges de deux ans. WM. DINN, 11 rue de la Douane enc. Tchoupitoulas.
13 nov

SOIRIES — 3 caisses foulards de Pongée à dessins,
3 do do unis,
5 do do imprimés 30 sur 31,
5 do mouchoirs noir de Barcelonne.
5 do soie à coudre couleurs assorties.
1 de percale de soie.
La plus grande partie de ces marchandises ayant droit au drawback, à vendre par
L. A. LEVY Jr. 30 Douane.
8 nov

MARCHANDISES POUR MENAGES.
LES soussignés offrent en vente un grand assortiment de belles marchandises et après décrites, actuellement en débarquement, savoir:
ARGENTERIE — Couverts de table et à dessert, cuillères à thé et à sauce, cuillères à potage et à ragoût, pinces à sucre, couteaux à beurre, lame d'argent, théières et cafetières d'argent. PLAQUE, porte liqueurs, corbeilles à pain, porte bouteilles grands et petits, verres, cafetières, théières et sucriers. ETAIN, cafetières et théières, [illegible], plats couverts, ustensile pour faire bouillir les œufs, plats et assiettes pour tenir le manger chaud. METAL, d'Angleterre, théières et cafetières, bowls à lait et à crême. COUTELLERIE, coutellerie de table, couteaux et fourchettes de table et à découper, de différentes qualités, couteaux et fourchettes à [illegible] et [illegible] découper. LAMPES, lampes de cheminées à socles, grandes et petites lampes astrales, lampes de lecture, lampes de billards, lampes à 3 et à 4 branches, gardes feu et fers à repasser, pelles et pincettes, réchauds, plateaux pour thé de la Chine, balais, soufflets, à vendre par
HYDE & GOODRICH, 15 Chartres.
11 oct

SATINS, flanelles etc., etc. — Dernièrement reçus par les navires Talleyrand, Nashville et autres récemment arrivés, satin bleu, noir et autres couleurs à la mode; flanelles de différentes couleurs et qualités, indiennes couleurs foncées d'automne, couvertures de laine, Kerseys et Linseys, ainsi différentes marchandises sèches d'automne, à vendre par
E. D. HYDE & co, 12 rue de Chartres.
5 oct

CHEMISES françaises — 120 douzaines chemises imprimées, reçues par le navire Rubicon, à vendre par
LORNE & FROIS, 21, rue de Chartres.
16 sep

AVIS — Les soussignés viennent de recevoir par les navires Colchis et le Monticello du Havre, quelques caisses des articles suivants:
Veaux cirés et vernis assortis en grandeurs, maroquin assorti en couleur, de très fin pour chaussure de dame noir, gris, dorés à graine, dorés, unis; peaux de moutons assortis en couleur; do lustré, à petite, crocodile vache cirées; peaux de cochons pour siège de selle; tiges de bottes de Paris; dé de Bordeaux; d'avant-pieds, carafes, cordons tailles, verres coupés à pied; do à liqueurs; do ordinaires, eaux de Cologne Coloy, de Lavande, parfumerie assortie fine; brosses à dents, tapis de tables, do à piano; chapeaux de soie, des fournitures d'horlogerie, bijouterie fine etc., etc., à vendre par
CASTAINO & LOMBARD, 32 rue Conti.
2 oct

WHISKEY Irlandais — Cinq poinçons de qualité supérieure, en magasin et à vendre par
PETERS & MILLARD.
16 oct

JAMES K. WOODRUF a transporté son comptoir au No. 70 rue du Camp.
3 nov

[illegible]

CHEMIN DE FER ENTRE CARROLLTON ET LA NELLE ORLEANS.
Arrangements d'été pour les jours de la semaine, à partir du 1er. mars prochain.

De Carrollton. — De la Nlle. Orléans.
Char à cheval à 6 h. A. M. — Char à cheval à 6 h. A. M.
Locomotive, [illegible] — Locomotive, [illegible]

Arrangement d'hiver à partir du second lundi d'octobre.
[illegible]

Pendant la saison où les théâtres sont ouverts, un char à cheval partira de Carrollton à 9½ heures P. M. et de la Nelle-Orléans à 11 heures P. M.
Quand les théâtres ne seront pas ouverts le char partira de la Nouvelle Orléans à 10½ heures P. M.

ARRANGEMENS POUR LES DIMANCHES.
Indépendamment des arrangements pris pour les jours de la semaine à une heure P. M., un char commencera à partir chaque heure de Carrollton et de la Nouvelle-Orléans, de manière qu'il y aura un départ à toutes les heures pendant l'après-midi et le soir.
Les personnes qui partiront par la Locomotive devront se procurer des billets, attendu qu'il est défendu aux collecteurs de recevoir de l'argent au lieu de billets.
A chaque train, un char sera expressément réservé pour les Dames.

LES CHARS DE LAFAYETTE
commenceront à partir du haut de la rue Jackson: — Dans l'été à 6 h. A. M. et dans l'hiver à 6 h. 1-2 p. m. Ils commenceront à partir de l'encoignure de la rue du Canal et Baronne dans l'été à 6 h. 1-2 A. M. et dans l'hiver à 7 h. A. M. après quoi ils partiront toutes les demi heures jusqu'à 9 heures du soir de Lafayette, mais le char qui doit partir de la rue du Canal à 9 heures, n'en partira qu'à 9.
Les passagers sont instamment priés de ne pas mettre les pieds sur les coussins et de ne pas fumer dans les chars, lorsqu'il s'y trouve des dames.
Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de la Nlle. Orléans et Carrollton, 21 Oct. 1840.
JOHN HAMPSON, Ingénieur en chef N. O. et C. R. R.
15 oct

COMPAGNIE DU RAILROAD DU GOLFE DU MEXIQUE
Commençant vendredi, 19 juillet 1841.
UN train de chars partira du dépôt pour "Ducro's Landing", à l'entrée de la "Terre aux Bœufs" à une distance de 12 milles sur le bord du fleuve, aux heures ci-après indiquées.

JOURS OUVRABLES

Départs		Retours	
6 1-2 heures	A. M.	8 heures	A. M.
4	P. M.	6	P. M.

DIMANCHES

6 1-2 heures	A. M.	8 heures	A. M.
1½	A. M.	3	P. M.
4	P. M.	6	P. M.

Par ordre de la Direction.
6 sept J. WEATHERBURN SMITH

MARCHANDISES sèches convenables pour le marché mexicain — Les soussignés ont dernièrement reçu les marchandises suivantes d'Angleterre, de France et d'Allemagne qu'ils offrent à vendre à des prix et des conditions raisonnables:
Une grande quantité d'indiennes bon marché à la mode.
Mousseline rayée et à carreaux, [illegible].
Bretagnes rouges et grises, [illegible] imprimés,
Etoffes satinées et veloutées.
Crea, platilles, estopillas et Britannias,
Toile Irlande,
Etoffes de velours rayées,
Douzaines de mouchoirs pull cat et de mousseline,
Une grande variété de guingham,
Coutil à [illegible] et toiles diaprées.
5 oct F. DE LIZARDI & Co, 62 Bienville.

THAYER & CUSHING,
Marchands commissionnaires;
Entrepôt d'huile, savon, chandelles, clous et cordage,
11 oct No. 67, rue Tchoupitoulas.

ASSURANCE
SUR
LA VIE.
COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'OCEAN.

LE manque d'une institution d'Assurance sur la vie, et les primes extravagantes qui demandent les compagnies d'Europe et du Nord pour assurer la vie d'individus résident à la Louisiane, ont déterminé la direction de cette compagnie à mettre en opération la clause de sa charte qui l'autorise à contracter des assurances sur la vie, à des primes qui pourront mettre à même chaque personne, jouissant d'un revenu annuel ordinaire, d'assurer à ceux qu'ils dépendent d'elle une ressource en cas de mort.
L'échelle des primes adoptée par la compagnie est aussi conforme qu'il a été possible de la faire à celle des Compagnies de Londres, qui font des assurances sur la vie dans toute l'Angleterre; il n'y est fait aucune augmentation pour la différence des climats.
D'après cette échelle, une prime annuelle de vingt piastres, payée par une personne de 25 ans, assure le paiement de mille piastres à son ayant cause en cas de mort dans l'année; une prime annuelle de cent piastres assure une somme de cinq mille piastres, et ainsi de suite en proportion pour une somme plus forte.
La Compagnie signera des polices pour une période d'une à sept années, dont la prime sera payable par trimestre, par semestre ou même par année.
Des renseignements plus étendus seront donnés au bureau de la Compagnie, No. 46, rue du Canal, à l'encoignure de la rue Gravier.
Par ordre de la Direction.
1 mars — 6m C. H. BRIGGS, secrétaire.

SANGSUES.

REÇU par le Rubicon du Havre, un beau lot de sangsues Suédoises et Hongroises, à vendre à un détail et vingt cinq cents chaque, à l'entrepôt général rue de Chartres, No 46, entre la rue Conti et Vieille Levée.
N. B. — Les malheureux recevront gratis avec l'ordonnance signée des médecins [illegible] de l'établissement.
L'entrepôt en sera toujours [illegible] les prix modérés.
16 sep

SANGSUES.
NOUVELLEMENT reçu et en vente 1000 Sangsues de 1re qualité, à vendre en gros et en détail à [illegible] la pièce, [illegible] la [illegible] chez ROBCI, près du Ferry, ville de Lafayette.
1 sep

SANGSUES.
UN grand approvisionnement de Sangsues de première qualité, à vendre en gros et en détail, à très bas prix.
A. A. PEYCHAUD, 123, rue Royale.
Sorts

SANGSUES de meilleure qualité à 10 cents la pièce
30 sept J. ROSSI.

BLASCO & SIMIDEI,
Négociants commissionnaires
14 juin 20, rue de la Commune.

SHAWLS, &c. — Les soussignés ont dernièrement reçus par les navires Memphis et Natchez, et offrent aux dames un bel assortiment de shawls dans les prix de 50 à 500 la pièce. Cet assortiment se compose en partie de
Shawls de satin unis et de cotisque à la mode, de deux dessins; de soie, 1 deux dessins, de soie lustrée, de soie damassés, de laine de velours de soie noire unis de [illegible] couleurs, de [illegible] à deux dessins; de cachemire.
AUSSI. Mantelets de satin noir à la mode, une petite facture de de couleur changeante, un grand assortiment de soie rayée convenable pour [illegible] Shawls et mouchoirs de Prusse, à vendre en gros et en détail par E. D. HYDE & co.
25 oct 12, rue de Chartres.

PAR UN PROCEDE NOUVEAU et en une seule séance, le Dr. Achille LION, Dentiste de la faculté de Paris, pose des pièces artificielles de une jusqu'à six dents incorruptibles, qu'il garantit pendant dix ans. Cette garantie ne s'étend que sur les dix dents de devant de la mâchoire supérieure. Les autres ne pouvant se fixer que par des procédés ordinaires.
Le Dr. A. Lion, n'a point son office en ville, rue Royale, No. 140, entre St-Louis et Conti, où il est visible tous les jours; consultations et opérations pour toutes les maladies de la bouche.
1 mai

LES soussignés offrent à vendre à des termes avantageux et à des prix modérés:
14 demi pipes eau de vie Cognac 4me preuve, marque J. J. Dupuy.
[illegible] eau de vie prime old Cognac 4me preuve.
5 demi pipes de très vieille, fine Champagne, qualité très supérieure, marque Le Coq etc.
1 pipe genièvre de Hollande.
60 barriques vins rouges de table et vins fins, pour l'usage des familles, diverses qualités et [illegible]
4 do [illegible], St Julien, Haut Talence, Medoc 1834, Grave vieux etc.
130 barriques vins rouges, bonnes qualités, ordinaires, Montferrand, Blanquefort, Cassac etc.
4 barriques vin blanc, véritable Sauterne 1834, qualité très supérieure.
4 demi barriques } vins blancs de Sauterne et
12 barils de 20 gallons } de Graves très vieux
900 caisses de 12 bouteilles, vins rouges St Julien et Pauillac, très bonne qualité.
250 Caisses vins blancs, Sauterne et Haut Barsac.
25 do do doux, dits larotte.
100 paniers vin de Champagne, diverses marques.
125 caisses fruits à l'eau de vie, assorties des meilleures fabriques.
62 caisses liqueurs superfines et fines assorties.
15 do marasquin de Zara.
74 paniers Anisette sup. fine de Champion
220 do do surfine et fine.
4 caisses papier à lettre, blanc et azuré.
7 do do pour notaires, [illegible] de supérieure verge et vélin.
8 do de Florette grand } convenables pour les
8 do de Pot Velin } marchés Mexicains
6 malles chemises en coton (tissus de Mulhouse), etc., etc. HERBAULT FRERES,
14 oct 79 rue Bienville.

HABILLEMENTS D'AUTOMNE ET D'HYVER.
J. P. FREEMAN & Co., encoignure des rues du Canal et des Magasins, viennent de recevoir par les derniers arrivages de New York, un assortiment général d'habillements convenables pour l'hiver et l'automne; ils continuent à recevoir de consignations par les paquebots réguliers pendant toute la saison.
Leur assortiment étant très grand il leur sera facile de satisfaire leurs habitués à court délai par des ventes en gros et en détail, à des conditions avantageuses.
1 octobre

COUTELLERIE consistant en couteaux et fourchettes de table à manches d'ivoire et autres, couteaux de bouchers des meilleurs fabricants, convenables pour le commerce de la ville, dernièrement reçus par le Fanny de Liverpool, à vendre par
W. A. RYAN, 40, rue de Chartres.
6 oct

MARCHANDISES du pays — 60 caisses toile à chemise, blanche, fine, 4-4,
50 balles toile à drap écrue, 4-4,
50 do do à chemises do 3-4,
30 do coutil écru 27 pouces
80 do do do 29 do
30 do do indigo.
En débarquement des navires Liverpool et Constantine, à vendre à des conditions libérales par L. A. LEVY Jr.
6 nov 30, rue de la Douane.

COUVERTURES — 3 balles 11-4 12-4 et 13-4 de Whitney
3 balles françaises, 8 points, blancs et épaisses,
4 do vertes de Mackinaw,
2 de 1-2 rose, dernièrement reçues, à vendre par
6 nov L. A. LEVY Jr., 30, rue de la Douane.

MARCHANDISES pour habitation — 150 douzaines chemises de Guernesey, grande largeur, 100 de casquettes de laine d'Ecosse, 50 do Kilmarnock, à vendre par
8 nov L. A. LEVY Jr., 30, Douane.

MEDICAMENTS, PEINTURES, HUILE.
JARVIS & ANDREWS, DROGUISTES.
90, rue de la Commune et 7, rue du Canal.
OFFRENT aux habitants de cette ville et de la campagne, un très grand assortiment de médicaments, peintures, huiles, verrerie, etc., à des prix très modérés.
Ces articles sont très frais et des meilleures qualités ayant été choisis cet année en Europe et dans le Nord, par un des associés de la maison.
Blanc de plomb, thérébentine, vitres, et autres articles, seront vendus aux prix les moins élevés du marché.
15 oct

POELES — Un assortiment général de poêles pour salles de buvette, idem à la Franklin, idem à sept et neuf plaques, poêles avec four et grates de cheminées, de différentes formes.
Aussi — Tuyaux de poêles, de dimensions assorties, de 6 à 8 pouces. En débarquement et à vendre par
PRIESTLEY & BEIN,
22 oct 10, Nouvelle-Levée.

BOTTES, Souliers et Brodequins — En débarquement des navires Kentucky et Rajah, 300 caisses contenant un assortiment général et à vendre par
A. F. DUNBAR & Co,
4 nov 13, rue de la Douane.

MAGASINAGE — Le soussigné est prêt à recevoir en magasinage dans ses vastes entrepôts, à l'épreuve du feu, situés à l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Notre Dame, toute espèce de produits et marchandises. Pour les conditions s'adresser à CHARLES BYRNE,
5 nov 156, Tchoupitoulas.

FRUITS dans leur jus, &c — Reçu par le navire Columbiana, et à vendre en gros et en détail;
30 caisses fruits assortis;
20 do liqueurs superfines assorties;
15 do figures en porcelaine;
10 do cumuno blanc;
10 do eau-de-vie Dantzic;
50 do fruits à l'eau de vie;
200 caisses cerises à l'eau de vie de Paris;
24 douzaines pots moutarde de Maille.
E. LATAPIE,
3 nov rue de la Vieille Levée, no. 98.

PAR LE MARSHALL.

No. [illegible] — Guillaume et Martin Hervé vs. Antoine Marie Miranda.
No. [illegible] — Martin Hervé, vs. Antoine Marie Miranda.
EN vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'honorable cour de circuit des Etats-Unis, pour le District Oriental de la Louisiane, dans les causes ci-dessus désignées, j'ai saisi et j'exposerai en vente publique le vingt [illegible] novembre, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, dans la 1re Municipalité, les propriétés ci-après décrites, savoir:
[illegible]
Bureau du Marshall, le [illegible] 1841.
M. MARIGNY, Marshall des Etats-Unis.
29 oct

PAR LE REGISTER.

VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.
JEUDI, le [illegible] novembre 1841, à [illegible] heure, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, [illegible]
[illegible]
W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testamens.

SUCCESSION [illegible] — [illegible]
W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testamens.

SUCCESSION de Marie Venus Jane Clark — Vente par le Register des Testamens, [illegible] novembre 1841, à [illegible], à l'encoignure des rues Poydras et [illegible] [illegible] Veuve James Clark [illegible]
W. F. C. DUPLESSIS, Reg. des Testamens.

SUCCESSION de [illegible] — Vente par le Register des Testamens [illegible] 1841, [illegible]
W. F. C. DUPLESSIS, Reg. des Testamens.

VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.
JEUDI, le [illegible] 1841, au bureau du Register [illegible]
W. F. C. DUPLESSIS, Reg. des Testamens.

SUCCESSION de [illegible] — [illegible]
Conditions, comptant.
W. F. C. DUPLESSIS, Reg. des Testamens.

COUR DES PREUVES — Attendu que Joseph Michel [illegible] présenté une pétition à la Cour des Preuves de la paroisse d'Orléans [illegible]
Par ordre de la Cour.
W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testamens.

PAROISSE D'ORLEANS — Cour des Preuves — [illegible]
[illegible]

COUR DES PREUVES — Attendu que John Goodwin [illegible]
W. F. C. DUPLESSIS, Reg. des Testamens.

PAROISSE D'ORLEANS — Cour des Preuves — [illegible]
W. F. C. DUPLESSIS, Reg. des Testamens.

PAROISSE D'ORLEANS — Cour des Preuves — Succession de Daniel — Avis est par le présent donné aux créanciers de la succession [illegible]
A. L. DUBOURG, Reg. des Testamens.

COUR DES PREUVES — Attendu que Thomas Curtis [illegible]
Par ordre de la Cour.
W. F. C. DUPLESSIS, Reg. des Testamens.

PAROISSE D'ORLEANS — Cour des Preuves — Succession de Jane E. [illegible] — [illegible]
Par ordre de la Cour.
W. F. C. DUPLESSIS, Reg. des Testamens.

VENTES DE SHERIF.

COUR DE PAROISSE — [illegible] A la requête de L. B. Macarty vs. E. Caillard [illegible]
V. ALLAIN, Shérif de la paroisse d'Orléans.

COUR DE PAROISSE — No. [illegible] [illegible]
V. ALLAIN, Shérif de la paroisse d'Orléans.

COUR DE DISTRICT — No. 17, — En vertu d'un writ de [illegible] à moi adressé par l'honorable Cour de District [illegible] Rue Chartres et Vieille Levée [illegible]
Un lot de [illegible]
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: comptant. J. L. THIELEN, Shérif de la Cour de District.

AVIS LEGAUX

No. 14,194 — Henry Wills vs. ses créanciers.
ETAT DE LA LOUISIANE — Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans — Présent l'honorable Charles Maurian, juge — [illegible] novembre 1841.
[illegible]
Par ordre de la Cour — Bureau du greffier.
Nlle. Orléans, 10 novembre 1841. H. PITOT, Député Greffier.

No. 14,188 — Jean Solis contre ses créanciers.
ETAT DE LA LOUISIANE — Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nlle-Orléans — Présent l'honorable Charles Maurian, Juge — [illegible] octobre 1841 — Il est ordonné par la Cour qu'une assemblée des créanciers dudit Jean Solis [illegible]
H. PITOT, Député Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE — Paroisse St. Bernard — Cour des Preuves — Attendu que [illegible] Antoine Bienvenu, décédé [illegible]
Paroisse de St. Bernard [illegible] OCTAVE S. BUISSEAU, Juge.

ETAT DE LA LOUISIANE — Cour du Premier District Judiciaire — L'Etat de la Louisiane — A tous ceux qui ces présentes concernent, Salut: — Attendu que Louis Chauchon ayant acheté à une vente faite par le shérif de la Cour du District du Premier District la propriété ci-après décrite, [illegible]
Description de la propriété d'après le transfer judiciaire, savoir:
Un certain lot de terre, ensemble toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé au faubourg Tremé, [illegible] rues Robert, Dumaine, Villeré et St. Philippe, [illegible]
A. D. 1841.
[illegible] G. W. LEWIS, Dép. Greffier.

EN la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Etat de la Louisiane, ce vingt troisième jour du mois d'octobre mil huit cent quarante un, dans la soixante sixième année de l'indépendance des Etats Unis d'Amérique;
Par devant moi Félix Grima, notaire public, dûment commissionné, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, [illegible] de témoins [illegible];
Ont personnellement comparu:
Monsieur George W. Buford, domicilié dans la paroisse [illegible], et Messieurs Freeman Annable, Stephen Herriman et Amédée Antoine Baudouin, tous les trois demeurant en cette ville de la Nouvelle Orléans; [illegible] M. James Berthoud [illegible]
[illegible] de la Compagnie du Phénix [illegible]

Article 1er.
Le domicile de la dite société est fixé dans cette ville de la Nouvelle Orléans et ses opérations auront pour but de remorquer toutes espèces de bâtiments sur le Mississippi, [illegible]

Article 2ème.
Le fonds capital de la dite Compagnie sera de la somme de vingt-deux mille piastres, divisé en vingt deux actions de mille piastres chacune [illegible]

Article 3ème.
Aucun des actionnaires de la dite société ne sera responsable des pertes ou dommages-intérêts des dettes ou obligations de la société au-delà du montant de ses actions.

Article 4ème.
La durée de ladite société est fixée à [illegible] années consécutives, qui commencent le seize septembre dernier [illegible]

Article 5ème.
La direction de toutes les affaires de ladite société est confiée audit sieur Amédée A. Baudouin [illegible]
[illegible]
Le capitaine Freeman Annable est chargé du commandement dudit bateau à vapeur le Phénix [illegible]

Article 6ème.
[illegible]

Article 7ème.
[illegible]

Article 8ème.
La commission allouée à l'agent général [illegible]

Article 9ème.
Il est de convention expresse entre les parties que, pendant la durée de la dite société, aucun des associés ne pourra vendre ses actions en totalité ou en partie, sans le consentement de tous ses co-associés [illegible]

Article 10ème.
A l'expiration de la présente société [illegible]

Fait et passé en la ville de la Nouvelle-Orléans, en l'étude [illegible] Théodore Guyol et Jacques Annable [illegible]
La minute est signée: G. W. Buford, A. Baudouin, James Berthoud [illegible], A. Baudouin, F. Annable, S. Herriman, Théo. Guyol, J. Courtin, F. Grima, not. pub.
[illegible]

CHARBON, BOIS, etc.

BOIS DE CHAUFFAGE de toutes qualités,
BRIQUES en fer,
SABLE, CHAUX du Nord,
PIEUX, MERRAINS, &c. &c., à vendre par
CHAUCHON & LEROY,
[illegible] Chemin Carondelet, entre St. Claude et Tremé.

CHAUX,
BRIQUES,
SABLES,
BOIS DE CHAUFFAGE, &c.
Constamment en vente, par le soussigné, au Bassin Carondelet.
CHS. GUERNARD.

CHARBON — 2,000 barils de charbon anglais de Capiel et quelques boucauts particulièrement pour l'usage des familles à vendre par
ALEX. GOW, 29 Bienville.
Dépôt de charbon, rue Dauphine entre Canal et Douane.
20 oct

Aux propriétaires de steamboats et de presses à coton
NOUS avons maintenant en mains notre stock pour la saison de bois gras coupé en grande longueur, et sommes prêts à passer des contrats avec les propriétaires de steamboats, de presses à coton, &c.
W. E. & R. MURPHY,
2 oct 120, vieux Bassin et 127 Remparts.

Aux propriétaires d'hôtels et de restaurants.
LES soussignés ont actuellement en mains une grande quantité de bois de chêne, de frêne, pin, charbon de Liverpool, de Cannel, de Pittsburg, charbon de bois, sable, &c. &c.
Ils passeront les marchés avec les propriétaires d'hôtels, de restaurants, de pensions, à l'année à une grande réduction sur les prix du marché.
W. E. & R. MURPHY,
2 oct 120, vieux Bassin et 127, Remparts.

BRIQUES — 80,000 briques à feu anglaises, à vendre par
W. E. & R. MURPHY,
2 oct 120, vieux Bassin et 127, Remparts.

25,000 PIEDS planches embouvetées, 20,000 pieds de do pin de 1 pouce et 1 1-4 pouce; 30,000 de do à lambris, 3-4, 3-4, 4-4 et 5-4, à vendre par
W. E. & R. MURPHY,
2 oct 120, vieux Bassin et 127, Remparts.

CHARBON — Les soussignés ont constamment un grand approvisionnement de charbon cannel anglais, Anthracite et d'Ecosse, qu'ils offrent à des prix réduits.
E. & A. SOULIE,
4 nov 52, rue Bienville, au premier.

LES familles qui désirent s'approvisionner pour l'hiver de bois de chêne ou de frêne, de charbon anglais et de Pittsburg, en trouveront un bel assortiment chez
W. E. & R. MURPHY,
2 oct 120, vieux Bassin et 127, Remparts.

PELLETERIES ET CIRE D'ABEILLE.
18 BALLOTS peaux de chevreuil;
2 balles racines à serpent;
1 Colsse cire d'abeille.
En débarquement du bateau à vapeur Gov. Yell, et à vendre par
WALTON & COCKAYNE,
10 nov 28 et 30, Nlle. Levée.

BOTTES, Souliers et Brodequins — 150 caisses formant un assortiment complet de tous genres et qualités, pour hommes, femmes et enfants — Aussi de casquettes en soie pour hommes et enfants, à vendre par
W. D. HOBBS, 12 Douane.
4 nov

HUITRES marinées — 250 jarres de Virginie, en débarquement et à vendre par
J. CHALARON,
4 nov 74, Vieille-Levée, entre St. Louis et Toulouse.

200 paniers de Champagne de première qualité reçus par les navires Ben Lion et Colchis, à vendre par les soussignés à un prix très modéré.
VALETON & Co. Enc. Royale et Douane.

LES soussignés viennent de recevoir par les derniers arrivages les articles suivants qu'ils garantissent de première qualité et qu'ils vendent à des prix excessivement modérés:
Saucissons de Lyon et de Marseille,
Macaroni de Zara,
Fromage de Hollande,
Bonbons de Vanille et Cadiate,
Liqueurs assorties de France et de la Martinique,
Plus, un assortiment complet de conserves alimentaires,
Truffes du Périgord, cèpes à l'huile, petits pois,
Sardines à l'huile, pâtés truffés de toutes sortes,
Raisins de Malaga verts et secs, garancés,
Figues sèches.
VALETON & Co. Enc. Royale et Douane.

DOUBLONS espagnols, à vendre par
1 nov J. ROBERT & Co. 3, rue des Magasins.

DOUBLONS espagnols et Mexicains, à vendre par
1 nov CUCULLU, LABATAR & Co. 46, V. Levée.

LETTRES de Change sur Baltimore, à vendre par
30 oct J. VAIRIN & Co.

DOUBLONS espagnols — 400 doublons espagnols, à vendre par
27 oct PRATS & HERNANDEZ, 27 Toulouse.

CHANGE sur la Havane, à courte vue, à vendre par
27 oct PRATS & HERNANDEZ, 27 Toulouse.

CHANGE sur Philadelphie, [illegible] à vendre par
J. ALBERT, 22, St. Louis.

ESPECES — 400 piastres mexicaines à vendre par
4 nov BLASCO & SIMIDEI, 20 Commune.

CHANGE sur la Havane à vendre par
5 nov J. N. RICULFI & Co. 49, Toulouse.

TRAITES sur New-York [illegible]
6 nov O. H. MIESEGAES, Vieille Levée.

1200 AUNES [illegible]
CASTAINO & LOMBARD,
30 oct 32 rue Conti.

A. B. ROMAN.
GOUVERNEUR DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.
AU Juge de la Paroisse de St. Martin — Au juge de la paroisse de Ste. Mary — Au juge de la paroisse de Lafayette, et à tous ceux que les présentes concernent, salut:
Attendu que par la démission de l'honorable B. S. Crow, sénateur du comté [illegible] des Atta[kapas], son siège dans le Sénat de l'Etat de la Louisiane est devenu vacant: c'est pourquoi j'enjoins et ordonne par ces présentes qu'une élection sera tenue dans les paroisses composant ledit district des Attakapas [illegible] [illegible] en la manière prescrite par la loi.
Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, à la Nouvelle-Orléans, le deuxième jour de novembre de l'année de Notre Seigneur, mil huit cent quarante et un et de la [illegible] Indépendance des Etats-Unis d'Amérique, la soixante sixième.
(Signé) A. B. ROMAN.
Par le Gouverneur,
(Signé) LEVI PEIRCE, Secrétaire d'Etat.

LEGION DE LA LOUISIANE.
QUARTIER-GENERALE,
Nouvelle-Orléans, le 6 novembre 1841.
Ordre du jour, No. 12.
CONFORMEMENT [illegible] la Légion de la Louisiane [illegible]
[illegible]
Par ordre du Brigadier-Général J. B. Plauché, commandant la légion de la Louisiane.
L. E. FORSTALL, aide-de-camp.
8 nov

VINS — Les soussignés ont reçu par les derniers arrivages, sur consignation des plus fortes maisons de commerce européennes, les vins ci-après détaillés, qu'ils garantissent [illegible]

VINS DE TABLES.
[illegible]

VINS DU RHIN.
[illegible]

VINS DIVERS.
[illegible], vin de Porto, [illegible], Madère [illegible]

CIGARES.
Regalias, [illegible], Principe, etc.
[illegible] PRESCOTT, [illegible]

T. MOREAU
MAGASIN [illegible] rue Royale [illegible]
[illegible]
Parfumerie [illegible]
[illegible]

ARTICLES POUR DAMES.
[illegible]

ARTICLES POUR HOMMES.
[illegible]

MAISONS A LOUER.
UNE maison [illegible]
[illegible]
CORDEVIOLLE & LACROIX, 122, rue de Chartres.
13 nov

A LOUER — [illegible]
[illegible] 9 nov

A LOUER — [illegible]
[illegible]

A LOUER à partir du premier [illegible] le magasin à l'encoignure des rues Magasins et [illegible]
[illegible] Natchez.

A LOUER [illegible]
[illegible]

A LOUER — Une maison pour résidence de famille [illegible]
[illegible] E. & A. SOULIE.

A LOUER.
Le magasin au rez-de-chaussée des [illegible] Camp et Natchez, [illegible]
[illegible]
17 nov — LA BANQUE DU GAZ.

MAGASINS A LOUER — Deux magasins en briques, à trois étages, en face Front-Levée et de la rue Bienville [illegible]
[illegible] KOHN, DARON & Co. 36, rue Bienville.
5 nov

MAGASIN A LOUER à des conditions avantageuses — Dans un magasin tout neuf, rue Bienville, entre les rues Bourgogne et Remparts, [illegible] au No. 30, Vieille Levée [illegible]
ALEX. GOW, 29 rue Bienville.
N. B. On donnera la plus grande attention aux marchandises qui lui seront confiées.
4 nov

A LOUER pour entrer immédiatement en possession — Cette belle maison en briques à trois étages sise rue de la Commune No. 96, [illegible] Bourbon. S'adresser à J. VAIRIN & Co.
27 oct 66, rue Tchoupitoulas.

MAISON A LOUER — Une maison en briques à deux étages sise rue Tonchon entre les rues Julia et St. Joseph, [illegible]
[illegible] CHS. BYRNE, 156, rue Tchoupitoulas.

A LOUER — Un beau magasin en briques sis rue Tchoupitoulas, Nos. 71, [illegible] la rue Fouchet.
Deux magasins en briques à deux étages rue Tchoupitoulas Nos. [illegible] et 81, dans la rue du Commerce.
Un magasin à deux étages, sis rue de la Nouvelle-Levée Nos. [illegible], dans la rue Commune.
Deux magasins, trois étages [illegible] Nos. 26 et 28.
Un magasin à trois étages, en front Levée près la rue Benjamin.
S'adresser à PETERS & MILLARD, 34, Vieille-Levée.
26 oct

A LOUER — La maison en briques à deux étages no. 176, rue de la Douane entre Bourgogne et Remparts. [illegible] 176.
30 oct

A LOUER — Le magasin rue Royale No. 82, [illegible] No. 196. [illegible]
Les magasins rue du Camp Nos. 96 et 99. [illegible]
S'adresser à W. GRANT, 29, rue de la Douane.
19 oct

A LOUER.
Pour entrer en possession immédiatement, plusieurs Magasins au-dessous de l'hôtel St. Charles. Pour les conditions, s'adresser à [illegible] Bank.
2 oct

A LOUER — Deux maisons [illegible] rue de la Victoire près le canal [illegible]
Deux maisons comfortables à deux étages, [illegible]
Une maison à deux étages, [illegible] rue Gallatin entre Condé et Levée.
Plusieurs offices dans le passage de la Bourse. S'adresser à F. DE LIZARDI & Co. 62 Bienville.

A LOUER — Le magasin au-dessous de la maison [illegible] du Canal, [illegible]
[illegible] 20 oct

A LOUER PRESENTEMENT.
Une MAISON à quatre appartements, située rue du Camp, [illegible] Bienville.
S'adresser à R. BRUGIER, [illegible] St. Louis.
19 oct

A LOUER — Le [illegible] magasin, [illegible] rue de la Douane. S'adresser à FROST & Co.
16 oct 10, rue du Canal [illegible]

CIE DE RECOMPENSE.
PARTIE, [illegible] la négresse SOPHIE, [illegible] [illegible] anglais et [illegible], [illegible] Lafayette. La récompense [illegible] rue de la Commune, No. 132. Elle a quelques amis à Lafayette, qui pourraient lui donner [illegible]
[illegible]

BLANC DE PLOMB No. 1.
LES soussignés [illegible] grandes marchandises [illegible] blanc de plomb [illegible]
[illegible] JARVIS & ANDREWS, [illegible] Commune et 7 rue du Canal.
13 nov

NOUVELLE MUSIQUE.
REÇU par les derniers arrivages et à vendre par le soussigné:
[illegible]
E. E. BENOIT, [illegible] Chartres et Jefferson.
8 nov

NOUVEAUTES.

LES soussignés [illegible] que leur sieur [illegible] avec un bel assortiment de [illegible] nouveautés [illegible]
Manteaux pour bals, [illegible]
Paletots, [illegible]
[illegible]
Châles [illegible]
Châles de cachemire [illegible]
[illegible]
Gants Jouvain, noir, blanc et paille.
Chapeaux Panama.
Un assortiment de parapluies, soie d'Italie à couleur, corsets sans couture pour dames, à vendre en gros et en détail, par CORDEVIOLLE & LACROIX,
16 oct 122 rue de Chartres

PALETOTS! PALETOTS! PALETOTS!
LES soussignés viennent de recevoir par le navire [illegible] Lion, un grand assortiment de Paletots confectionnés dans le genre le plus fashionable consistant en
Paletots de drap [illegible], ouatés, doublés en soie [illegible]
Do. drap [illegible]
[illegible]
Drap cachemire [illegible]
Do. [illegible]
Drap [illegible]
Casimir noir [illegible]
Do [illegible]
Satin noir [illegible] pour gilets.
Drap de soie [illegible]
[illegible]
Velour et serge.
A vendre à [illegible] pour du comptant par
V. DECAUX & NOEL,
26 oct 24, Chartres, encoignure Conti.

REÇU par le navire Rubicon du Havre et à vendre [illegible] les soussignés:
Cotons rouges unis et croisés pour rideaux,
Do [illegible]
Do [illegible]
Mouchoirs batiste en [illegible]
Do [illegible]
Do do do blancs.
Plusieurs caisses parapluies et ombrelles.
Grande variété d'assortis, et beaucoup d'autres articles de saison.
LORNE & FROIS,
16 sep 21, rue Chartres.

HABILLEMENTS FRANÇAIS.
BATAILLE & BRUCY, rue de Chartres No. 26, de retour de leur voyage de France, prient leurs amis et le public de leur accorder la même confiance que par le passé. Leur assortiment ne fut jamais plus nouveau, [illegible]
Habits, pardessus, redingotes de drap [illegible], paletots, [illegible] cachemire, casimir, satin, [illegible], bretelles, gants, cravates, [illegible] chapeaux de castor, [illegible] fines à waterproof [illegible] pour jeunes gens et pour [illegible]
[illegible] leurs anciennes marchandises [illegible] Europe [illegible]
[illegible]

CHAPEAUX [illegible] de 340 à [illegible]
[illegible] BATAILLE & BRUCY, 26, Chartres.

VIRELLE, [illegible] Frémaux, rue [illegible]
[illegible]
Un nouvel assortiment de livres français et de [illegible]
[illegible] anglais, 3 in 8vo.
[illegible]
[illegible] de Washington.
[illegible] des Américains, [illegible]
[illegible]
Barante, Histoire des ducs de Bourgogne.
[illegible]
[illegible] à paraître.
[illegible]
Hugo, [illegible] Œuvres, Lamartine, Œuvres [illegible]
Thiers, [illegible] française, nouvelle édition.
Muller, Histoire universelle.
[illegible] littérature.
Ouvrages de [illegible] mathématique, physique, d'algèbre, géométrie, [illegible], mécanique, d'astronomie, [illegible]
Cours [illegible] de 1838—41—40—42.
[illegible]
Dictionnaire de [illegible] du Commerce et des [illegible]
Le nouveau [illegible] des Etats-Unis, en [illegible]
[illegible]

LES soussignés [illegible] recevoir par le Typhoon de [illegible]
[illegible]
Tapis [illegible] de crin.
[illegible] toute couleur, [illegible]
[illegible]
Tentures riches pour salles.
12 nov-4 V. DEBURGH [illegible]

AU Magasin au comptant de D. S. Mercier, [illegible] bon marché, [illegible] arrivage du Havre et de New York:
[illegible]
Parapluies, ombrelles, marquises blancs et brodés
Bas soie [illegible]
[illegible]
Flanelle blanche et rouge,
Molletons [illegible]
Bas et chaussettes [illegible]
Couvertures de laine de 8 et 12 points,
Véritables et imitation Madras [illegible]
11 nov

MAGASIN de comestibles, encoignure Chartres [illegible] louse, [illegible] vient de recevoir par [illegible] arrivages de France,
Fromage [illegible]
do [illegible]
Saucissons de Lyon,
Anchois à l'huile,
Moutarde de Maille [illegible]
[illegible]
Cèpes do
[illegible]
Beurre [illegible]
Beurre d'Anchois,
Beurre de champignons,
Asperges entières,
Nougat [illegible] et par [illegible],
Prunes d'ente en paniers,
[illegible], marmelade d'abricots, etc.
Un assortiment de liqueurs supérieure qualité.
Fruits [illegible] dans leur jus,
Fruits à l'eau de vie.
Vient de recevoir de la Havane [illegible] beaux cigares [illegible] Corazones [illegible]
M. BUFFET, [illegible]

LES soussignés viennent de recevoir par les navires [illegible] et Louis XIV du Havre:
Cotonnades françaises, indiennes nouvelles,
Chaussons [illegible],
Bretelles coton et élastique, caleçons coton,
Mousseline laine, mitaines à lacets coton et soie,
Mouchoirs façon Madras, parapluies assortis,
Pommades fines, crême de Perse,
Eau de Cologne qualité supérieure,
Chapeaux de soie, &c. &c. &c.; le tout sera vendu à bas prix. FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS,
9 nov 25, rue St. Louis.

COUVERTURES FRANÇAISES DE MONTPELLIER.
100 BALLES 3 Points pour nègres.
1 do de [illegible] points
1 do de 7 [illegible]
1 do de 8 [illegible] pour lits.
1 do de 9 [illegible]
1 do de 10 [illegible]
2 do de 12 [illegible]
100 caisses Kirchenwasser 1re qualité de la forêt noire.
[illegible] Boîtes et demi-boîtes sardines à l'huile de [illegible] de Nantes.
[illegible] 1-2 pipes eau-de-vie 4e preuve de Pellevoisin.
Un assortiment de vins de Bordeaux.
100 Paniers vin de Champagne de la marque [illegible] fils, d'Avize [illegible]
BLANCHARD, LIMER & Co, 24 Bienville.
8 nov—6

VICTOR ROUMAGE offre à vendre [illegible] des navires Anaïs et Ménam, de Bordeaux.
[illegible] caisses [illegible], abricots, [illegible] et [illegible] à l'eau de vie, liqueurs [illegible]
[illegible] caisses de [illegible] assortis.
50 do de 24 pots, prunes [illegible]
3 do de 24 do figues confites.
50 do de fruits confits, fraises, fram[boises] [illegible]

EN MAGASIN.
100 paniers de 12 et 24 demi-bouteilles vin de Champagne, [illegible] qualité.
[illegible] eau de vie 3-4 [illegible]
[illegible] de 12 bouteilles et 24 demi bouteilles, vin blanc [illegible]
[illegible] nov

MARAIS.
LE soussigné [illegible] en ville remercie sincèrement le public pour le patronage qui lui a été accordé [illegible]
[illegible]
Un assortiment reçu à la résidence du soussigné, rue Royale, No. 261 entre St. Pierre et Orléans.
J. FILLIPINI

WAGONS, CHARRETTES, DRAYS, ROUES, &c. — 10 wagons à 2 et 4 chevaux avec ou sans [illegible], 10 charrettes à briques et à bois — 35 charrettes différentes grandeurs, 10 drays à coton avec essieu en fer, 30 drays communs, 10 charrettes à bras, 12 paires roues de différentes dimensions, 30 brouettes, 10 diables. Tous ces articles ont été construits à Philadelphie et sont faits des meilleurs matériaux.
CH. BYRNE,
7 sept 156, Tchoupitoulas

TOILE, Corde et Ficelle d'Emballage — Lyonnais, 300 pièces toile goudronnée du Ky 44 pouces; 500 rouleaux corde supérieure du Ky, 10 balles en écheveau ficelle; 2 balles Lyonnais toile épaisse du Ky, à vendre par
LAVET & AMGLUND, 111, Tchoupitoulas.
9 n

VIN — 30 caisses Porto, Madère et sherry, en magasin et à vendre par
C. [illegible] & Co,
8 nov 66, rue Poydras.

[illegible]